

Limite de candidature	01-11-2026
Mise à jour	09-10-2026
Référence	VH-26-DIEPPE
Service	DIRECTION DES ROUTES
Localisation	DIEPPE / DIRECTION DES ROUTES DIEPPE
Contrat	2- CDD (remplacement, renfort ...)
Expérience	1 à 3 ans
Disponibilité	1 à 3 mois
Statut	-
Fonction	O01 Agent d'exploitation des routes et de la voirie
Date d'entrée	16/11/2026
Date de fin	01-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	-
Grade	Adjoint technique territorial

Contexte et définition du poste

CDD 4 mois

Avec plus de 5 800 kms de routes, la Seine-Maritime possède un réseau routier départemental dense dont le Département assure la gestion, l'entretien, l'aménagement et la modernisation.

Le personnel de l'agence et des différents centres d'exploitation contribuent à l'entretien routier du périmètre du territoire dédié.

Pendant la période de **viabilité hivernale** qui s'étale sur 4 mois, la Direction organise des équipes d'astreintes chargées d'intervenir préventivement aux événements météorologiques, mais aussi de manière curative.

Missions :

- Vous assurez la gestion et l'entretien du réseau routier départemental
- Vous assurez la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des programmes d'entretiens
- Vous gérez le domaine public départemental (travaux d'entretien courant de la chaussée et de ses équipements, entretien de la signalisation horizontale et verticale, entretien des abords routiers et voies vertes...)
- Vous développez la politique de sécurité routière
- Vous intervenez en cas d'accidents
- Vous exécutez des tâches de viabilité hivernale (surveillance, salage, déneigement, compte rendu)

Contraintes :

- Ce poste suppose des rythmes de travail particuliers ainsi que des astreintes
- Vous travaillez en extérieur et êtes amené à porter des charges lourdes

Le poste est basé à Dieppe

Profil recherché

Agent d'exploitation de la voirie départementale (F/H) - CDD ...

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3977&id_origin=0

- **Vous êtes titulaire du permis B, le permis poids lourd serait apprécié**
- Vous maîtrisez les règles relatives à la signalisation routière (horizontale et verticale)
- Vous avez la capacité à mener des petits travaux d'entretien et maintenance de petits matériels
- Vous utilisez des petits matériels de travaux publics et d'espaces verts
- Vous êtes sensibilisé au respect des règles de sécurité routière
- Vous avez le goût du travail en équipe - rigueur dans les méthodes de travail - disponibilité